



Louis Asselin

Avocat

Parcours professionnel

Président du conseil d'administration de Stein Monast

Me Louis Asselin œuvre principalement dans le domaine du droit des affaires.

Me Asselin travaille plus particulièrement dans l'acquisition, la vente et la fusion d'entreprises, la réorganisation d'entreprise ainsi qu'en financement sous forme d'équité et de dette garantie ou subordonnée pour des institutions financières, des fonds d'investissement et des organismes gouvernementaux.

Implications

Membre du bureau des Gouverneurs de la Chambre de commerce régionale des entrepreneurs de Québec à titre d'ancien président de cette chambre

Administrateur et secrétaire des corporations Le Domaine Forget de Charlevoix inc. et de la Fondation Cité Joie inc.

Coordonnées

Téléphone : 418-640-4419

louis.asselin@steinmonast.ca

Services offerts

- Droit corporatif et commercial
- Financement
- Institutions financières et services financiers
- Marque de commerce
- Recours des actionnaires
- Technologie des télécommunications
- Transactionnel

Formation

LL.B., Droit, 1982, Université Laval

Admission au barreau

1983